

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Une inadéquation féconde

La «Conférence sur le fédéralisme 2017» des 26 et 27 octobre à Montreux fut conduite au pas de charge: des introductions succinctes, des exposés ramassés, des conclusions nettes ont gardé constante l'attention du public. Merci à M. Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures de l'Etat de Vaud et délégué aux affaires fédérales, grand ordonnateur des festivités!

Presque tous les orateurs se disent fédéralistes. On ne va pas s'en plaindre. Pour plusieurs, cependant, le fédéralisme semble n'être qu'un système de décentralisation, un ensemble de règles juridiques mis sur pied par la Suisse pour promouvoir la proximité et assurer notre prospérité.

L'approche historique de M. Olivier Meuwly a élargi la perspective, montrant que le fédéralisme est né d'une politique d'alliances intercantionales imposée par l'histoire. Plus que de prospérité, il s'agit de défense militaire et de paix, une paix d'autant plus délicate à préserver que deux pouvoirs distincts s'exercent sur le même territoire. D'où le plus grand respect pour les souverainetés cantonales.

La Suisse n'est pas la créatrice du fédéralisme, mais sa résultante.

Qu'un tel régime connaisse une prospérité plus durable qu'ailleurs n'est

qu'une conséquence seconde. C'est une manifestation de l'adéquation du fédéralisme aux nécessités sociales et économiques diverses des peuples cantonaux.

Faute de pouvoir tout citer et commenter, mentionnons au moins le *Rapport de monitoring 2014-2016*, édité par la «Fondation ch pour la collaboration confédérale» et présenté avec conviction par le conseiller d'Etat Pascal Broulis. Le rapport examine les législations fédérale et cantonales du point de vue des principes constitutionnels et des exigences du fédéralisme. Il se penche en particulier sur la participation des cantons à l'échelon fédéral et à la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Il est attentif au respect (et à l'irrespect) de la sphère d'action des cantons et de leurs particularités dans le cadre de la mise en œuvre du droit fédéral et des conventions qu'ils signent avec la Confédération. Il observe d'un œil critique l'influence de la jurisprudence du Tribunal fédéral sur le fédéralisme ainsi que la manière dont les médias traitent du fédéralisme. Ce travail remarquable devrait être rendu public sous une forme simplifiée. Nous y reviendrons.

Le fédéralisme est du côté de l'unité, de l'invention et de la vie.

Il se veut que les plus petits Etats cantonaux disposent d'une souveraineté égale à celle des plus étendus et des plus peuplés, cet autre fait que les grandes villes sont traitées comme de simples communes, tout cela va à l'encontre de l'obsession moderne de rationalisation, de simplification et d'égalitarisme.

Au cours de ses huitante-cinq ans d'existence, *La Nation* a produit des milliers d'articles sur le fédéralisme. Il nous semblait donc avoir examiné la notion sous toutes ses coutures. Nous avions tort, comme l'a montré le politologue Michael Hermann¹.

Pourtant, son exposé, prononcé en allemand, commençait mal: «La géométrie fédéraliste de la Suisse ne correspond plus à nos modes de vie.» Mais

c'est un fait: les multiples frontières intérieures, les résistances qu'elles opposent aux législateurs pressés, cette inégalité qui veut que les plus petits Etats cantonaux disposent d'une souveraineté égale à celle des plus étendus et des plus peuplés, cet autre fait que les grandes villes sont traitées comme de simples communes, tout cela va à l'encontre de l'obsession moderne de rationalisation, de simplification et d'égalitarisme.

Le conférencier fait siennes ces critiques si souvent entendues, mais, avec un culot admirable, les retourne à l'avantage du fédéralisme. Pour lui, l'inadéquation du fédéralisme est en elle-même une force d'inspiration qu'il faut reconnaître et cultiver, voire, dirait-il en conclusion, renforcer. On pense à l'industriel Charles Maillefer, qui écrivait que l'inconfort de l'inventeur est au départ de l'invention².

M. Hermann note que les frontières intérieures neutralisent les champs de tensions régionaux, au lieu de les renforcer, comme en Belgique. Les frontières cantonales ne coïncident parfaitement ni avec celles des langues, ni avec celles des confessions, ni avec celles des finances, ni même avec les données géographiques. Les différences ainsi mêlées se pondèrent les unes les autres. Aucune n'est assez clairement discriminante pour servir de *casus belli*. Chaque centralisation, à l'inverse, accroît les tensions internes à la Suisse, tensions dont l'expérience a montré qu'elles finissent toujours par se réduire à des oppositions entre les Alémaniques et les Romands.

Sur le plan du Conseil des Etats et de la majorité des cantons, requise pour les votes constitutionnels, la voix d'un citoyen uranais vaut quarante fois celle d'un Zuricois. Ce fait est incompatible avec toute idée de planification. C'est un immense avantage, estime M. Hermann, car il pousse les cantons concernés à trouver des solutions suffisamment variables et dynamiques pour que ces inégalités ne se transforment pas en injustices.

Enfin, les grandes villes auraient tort de se plaindre d'être traitées comme les

communes ordinaires. Elles ont en fait un pouvoir disproportionné, encaissent des rentrées financières provenant de toute la région et prennent des décisions qui pèsent lourd sur les communes avoisinantes. C'est probablement vrai, mais, au sens strict, le fédéralisme n'est pas en jeu dans cette question, car les communes ne relèvent pas du domaine fédéral. Nous avons toutefois lu avec intérêt dans *Domaine public* que Mme Yvette Jaggi³ s'était rangée à l'avis de M. Grégoire Junod, exprimé au cours d'une table ronde, quant à l'inutilité d'une chambre fédérale des villes.

Le fédéralisme, c'est l'acceptation d'une réalité contrastée à l'extrême où les inégalités et les asymétries se compensent les unes les autres, c'est le refus de nier cette réalité au nom de la rationalité administrative, c'est le souci d'inventer des réponses ciblées aux situations imprévues plutôt que de se fier à un système fédéral unique et figé.

Dans cet exposé argumenté et original, M. Hermann a montré que le fédéralisme est du côté de l'unité, de l'invention et de la vie, la centralisation étant un processus d'alignement, d'abandon et de dissolution.

Olivier Delacrétaiz

¹ Nous aurions aimé publier cet exposé, mais son auteur nous a déclaré qu'il n'existait que dans sa tête. Nous l'avons vivement engagé à en faire une version écrite. On verra.

² *Créer pour survivre*, CRV n° 109, Lausanne, 1984.

³ Yvette Jaggi, «Le fédéralisme persiste et signe pour 50 ans», 1^{er} novembre, DP 2183.

La chancellerie de l'Etat de Vaud nous écrit:

L'article intitulé «Retour aux dettes» comporte des inexactitudes.

La «niveau médiocre, inférieur à 300 millions annuels» des investissements planifiés est une information erronée. Pour les années 2018 à 2022, la moyenne brute (investissements de l'Etat + part des tiers) projetée atteint 443 millions et la moyenne nette (part de l'Etat) dépasse de peu les 400 millions. Un pic des dépenses d'investissement est attendu en 2019 avec 501 millions bruts et 459 millions nets. Au sujet des garanties (en sus), on peut mentionner celle de 220 millions pour l'emprunt servant au financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais et des transformations des bâtiments concernés par ce projet.

La «mise en vigueur en 2019 déjà, sans nécessité, de la baisse de l'impôt sur le bénéfice» répond au contraire à la pression toujours plus pressante des milieux économiques. Elle permet notamment aux entreprises étrangères qui ont une succursale dans notre canton, et qui hésitent à investir ou à partir vu l'incertitude, de planifier leur fiscalité à moyen

et long terme. Plébiscité en outre par la population vaudoise, ce signal clair est aussi nécessaire qu'urgent au rétablissement de la confiance, à la création d'emplois et au dynamisme de l'ensemble de notre économie locale.

Il est enfin incorrect d'affirmer que l'accord de 2013 avec les communes «n'a plus d'effet pour la seconde partie de la législature». En effet, cet accord, qui conduit à un rééquilibrage global de 752 millions en faveur des communes et prévoit dès 2016 une participation croissante de l'Etat dans le financement de la facture sociale, a un effet positif de 10 à 15 millions par année sur les finances communales, soit des effets cumulés de l'ordre de 75 à 110 millions à l'horizon 2022. Ces montants sont appelés à croître encore les années suivantes.

Chancellerie de l'Etat de Vaud

Nous prenons acte de ces informations qui nous parviennent au moment où nous bouclons ce numéro. Elles appellent quelques commentaires et nous aurons l'occasion d'y revenir. Réd.

Fédéralisme et subsidiarité

Lors de son exposé, M. Olivier Meuwly a élégamment réglé son compte à la subsidiarité: «Le problème, avec la subsidiarité, c'est qu'on ne sait jamais qui décide; avec le fédéralisme, on sait.»

D.

Condoléances

Un nouveau deuil a frappé nos amis et collaborateurs Vincent et Lionel Hort. Après M. Michel Hort, qui nous a quitté en octobre, ils viennent de perdre, le 10 novembre dernier, leur beau-père et grand-père en la personne de M. Pierre Cevey, ancien conseiller d'Etat. A eux et à leur famille va toute notre sympathie.

Réd.

Avec Marcel Imsand (1929-2017)

À notre première rencontre, je ne l'ai pas vu. En 1960, je crois, le Photoclub de Lausanne m'avait invité, de retour des USA, à présenter des diapositives prises en amateur dans quarante-huit Etats. Attentif et réservé se trouvait dans la salle, avec sa femme, ai-je appris plus tard, un mécanicien aléueur, travaillant sur les moteurs de camions chez Nova, sous-gare. En fait, il était réputé pour la qualité étonnante de ses propres images. Il raflait les prix dans les concours de photographie.

Le vrai contact avec Marcel Imsand fut très mouvementé et il en naquit une amitié pour la vie. On l'a nouée en 1965 à l'aéroport de Cointrin. Un court voyage envoyait un petit groupe de presse à Helsinki avant un pavillon spécial sur la Finlande au Comptoir suisse. Un unique photoreporter inconnu, parmi les journalistes, m'inspira des réflexions ironiques, car je le vis, chargé de ses appareils, ravagé d'une telle angoisse à prendre l'avion qu'il se ruait vers la cabine téléphonique toutes les cinq minutes pour quêter, disait-il, le soutien de sa femme Mylène. Je rigolais en douce, revenu depuis peu du Vietnam et des vrombissements d'hélicoptères américains surarmés. Mais la détresse de ce nouveau confrère m'apparut soudain si poignante que je me suis approché de lui, l'invitant à un traitement radical de son problème. Je l'ai entraîné au bar. Whiskies en nombre. Nous nous sommes si bien entendus que nous avons raté l'embarquement sur Finnair, nous retrouvant à deux par Irak Airline à Francfort cette nuit-là.

Parvenus le lendemain à Helsinki, mon arrogance me mit à l'aise dans un pays où je m'étais rendu x fois, connaissant tout. Mais très vite le comportement de Marcel dans le terrain, son petit appareil à la main, me révéla que je ne voyais rien. Il se lança en ville avec sa propre vision des choses, repérant des scènes d'une humanité insolite. Séchant les visites organisées, il m'entraîna jusqu'à découvrir, dans une banlieue, une communauté de tsiganes dont il immortalisa des images superbes, une femme debout à sa porte en longue robe blanche à falbalas et un vieillard assis devant sa cahute, le menton piquant sa paume mélancolique.

C'est moi qui devais le suivre et calmer au retour un Office du tourisme très fâché. Bref, nous nous entendions

si bien qu'une grande crainte m'a envahi. Il avait hâte de me montrer ses photos à Lausanne, dans un atelier qu'il venait d'aménager 9 rue de l'Alé. Mais je n'avais encore vu aucune de ses photos. Quel embarras, dans notre complicité naissante, si son travail, tiré de la cuve, se révélait décevant !

Au retour, je fus sidéré, à tous égards, par les tirages 30 x 40 de ce photographe. Il travaillait en indépendant depuis une année. Mais déjà Emmanuel Faillettaz avait repéré son génie, lui avait ouvert la scène de Beaulieu où il était grand patron, partageant l'enthousiasme des vedettes pour leurs portraits par l'humble manieur de Leica qu'ils reconnaissaient aussitôt comme un authentique artiste.

* * *

Du côté de la *Feuille d'avis de Lausanne* et des éditions des Lamuniers se déploya dès lors la présence de Marcel Imsand. Je n'eus aucune peine à convaincre Georges-André Chevallaz, syndic, de lui confier l'élaboration d'un ouvrage à offrir aux jeunes Lausannois pour leurs vingt ans. Ce fut *1000 Lausanne*, premier livre signé Imsand. Il sera suivi de huitante publications. Une révolution photographique fut accomplie par Marcel Pasche. Le secrétaire de rédaction du principal quotidien vaudois ramena des Etats-Unis l'idée de demander à l'autre Marcel «un instantané par jour», mis en évidence en page d'attaque. Défi périlleux pour l'artiste. Datée, localisée, il fallait présenter chaque matin une vision de la veille, suprenante, ou drôle, ou émouvante, ou nous happant par un détail, un climat, une émotion. Ce coup de cœur au rythme d'une horloge était exigé d'un photographe qui, pour parcourir le pays, ne conduisait pas et ne voyait que d'un œil. Mais quels cadrages ! Et ses tirages étaient servis par la technique d'un as de la précision. Il conçut ses jeux de lumière minutieux, poussant le noir ou nuançant les gris pour arracher à la banalité du papier-journal des accents, des icônes, des gestes, des atmosphères incomparables.

Les lecteurs prirent durant plus d'une année l'habitude de ce petit délice quotidien. La Julie leur apprit à véritablement voir le pays. De cette façon, puis avec les décennies où de grands albums se multiplièrent et passèrent à des couleurs de rêves, Imsand raffina cette

vaste pédagogie populaire. Un vaste public reconnu, liée au nom d'Imsand, la différence entre les clic-clacs Kodak et des portraits dignes d'un peintre. Une génération de nouveaux photographes se sentit soutenue par cet exemple. Le défi lancé à l'humble Marcel, et dont il triompha, contribua à rétablir la dignité de l'image dans le tout-y-va de l'information. Tel fut son humanisme, et face aux vieux, aux solitaires, aux pauvres, on le laissa pratiquer son évangile le plus intime : ses chefs-d'œuvre du noir et blanc que furent *Paul et Clémence*, *Luigi le berger* ou *Les Frères*, excentriques paysans jumeaux d'une ferme de Vulruz promise à la démolition. Dans son âme de croyant, ces hommages aux marginaux furent les pierres d'angle.

* * *

En février 1968, Marcel Imsand était présent, avec Laurent Pizzotti, le graphiste, dans une maison vigneronne de Corsier, avec des étudiants lausannois, la plupart anciens éclaireurs de Vevey, pour décider s'ils allaient consacrer des années de leur vie à réaliser, en une œuvre majeure, le vieux souhait de Marcel Regamey, présent à cette réunion, d'une *Histoire vaudoise*, combinée à mon propre rêve de réunir, sous une forme apte à séduire l'ensemble de la population, toutes les connaissances sur le Canton réactualisées par les chercheurs les plus qualifiés. L'engagement

pris, dans une certaine joie, trouva son aboutissement en 1987 avec le douzième tome de l'*Encyclopédie vaudoise*. Ainsi, durant deux décennies Marcel Imsand, conduit par Claudine Hildbrand ou Nicole Choquard, les iconographes, parcourut son canton d'adoption sous toutes les trames savantes qui avaient excité des chercheurs, historiens ou ethnologues, spécialistes de la géologie ou des institutions, pour la nature ou pour les bâtiments. En route, il croquait des instantanés. Pour finir, privilège rare, il fut invité à pénétrer avec son Leica dans l'intimité des gestes familiaux, car plusieurs centaines de personnes, parmi les 30'000 lecteurs de ces ouvrages, s'étaient réunies par régions pour ajouter leurs témoignages à un portrait global de la vie quotidienne, de la naissance à la mort, y compris le notaire qui, à Ollon, lit *La Nation* après le repas, couché sur son canapé (volume X, page 145).

Dans la mise en page de Pizzotti pour l'*Encyclopédie*, qui fut prise comme exemple par Gallimard pour sa collection Découvertes, mêlant avec élégance textes principaux, photos, encadrés, documents noir-blanc et polychromes, toutes les photos en couleurs d'Imsand eurent jusqu'au bout l'honneur unique et hors d'âge d'être tirées en vignettes, collées par le relieur l'une après l'autre. C'est dans cette fraîcheur qu'elles résistent au temps.

Bertil Galland

On nous écrit :

Eglise vaudoise, une initiative intéressante

Dans un récent article publié par le pasteur Gilles Bourquin, co-rédacteur du nouveau mensuel Réformés, ce dernier s'interrogeait face au multiculturalisme qui devient monnaie courante dans la société occidentale d'aujourd'hui, et dans l'Eglise en particulier : Elle conduit à un lessivage interculturel qui produit une perte de sens généralisée, renforce l'individualisme et suscite par réaction les diverses formes d'intégrisme.

Sortir de nos schémas traditionnels de fonctionnement de nos cultes et de nos paroisses, qui ne rassemblent souvent qu'une minorité de fidèles, s'ouvrir à d'autres façons de vivre en Eglise, et surtout vers les autres, telle était l'initiative prise par un groupe de travail du Conseil de la Région 7, appelée « Nord vaudois », concernant particulièrement les responsables des dix paroisses et leurs services communautaires, soit Balcon du Jura, Grandson, L'Arnon, Montagny-Champvent, Mont Aubert, Pâquier-Donneloye, Pomy-Suchy-Gressy, Yverdon Fontenay-Les Cygnes, Yverdon Temple et enfin Yvonand.

En convoquant leurs déléguées et délégués pour des « Etats-généraux » à la grande salle d'Ursins, le jeudi 28 septembre écoulé, de 19h00 à 22h15, de nombreuses réflexions et questions ont ainsi été débattues, tandis que Simon Weber et Jean-Christophe Emery orchestraient cette importante soirée comptant une septantaine de personnes. Si l'initiative était bonne, le contenu, avec une mise en condition inhabituelle, suivie d'une vidéo montrant la vie communautaire et dynamique d'une Eglise de type pentecôtiste à Minneapolis (Solo-

mon' Porch, USA), a laissé toutefois une impression assez mitigée, surtout auprès de personnes ayant déjà un long vécu en paroisse. En effet, l'on ne peut réinventer l'Eglise tous les dix ou vingt ans en se libérant des contraintes et des usages, tout en sauvegardant sa tradition, transmission de génération en génération, comme l'évoque si bien le début du psaume 78, y compris son héritage hymnologique et liturgique.

En deuxième partie, par petits groupes, il s'agissait d'examiner plusieurs thèmes proposés par les animateurs : comment développer des partenariats, comment mieux vivre la dimension du Wellness dans nos activités et nos lieux d'Eglise, construire nos célébrations pour que d'autres aient envie de s'y associer, inviter des personnes de l'extérieur pour des actions ponctuelles ou sur la durée, ce qui est de plus en plus difficile, etc., etc.

Quant à cette notion de bien-être et de détente dans nos lieux de cultes et de célébrations, des essais sont déjà en cours dans plusieurs paroisses. Or, il ne s'agit pas seulement d'une affaire de canapés confortables ou de fauteuils... Pour ma part, j'ai aussitôt pensé à cette célèbre diatribe du prophète Amos¹ contre cette « confrérie des vautrés » à Samarie.

Puissent ces idées partagées dans le Nord vaudois inspirer d'autres régions à faire de même, et que ces réflexions remontent un jour jusqu'au niveau synodal, ce sont là mes vœux et mes conclusions au terme de ce bref compte rendu qui n'engage que son auteur.

André Durussel

¹ Amos 6, v. 1-7.

Dissonance

La conférence de Montreux sur le fédéralisme a permis à de nombreux orateurs de souligner que la construction institutionnelle de la Suisse fonctionne à satisfaction et que les velléités de réformes en profondeur, souvent évoquées au cours de ces dernières décennies, ne sont plus vraiment à l'ordre du jour.

Au moment même où la conférence débutait, le quotidien *Le Temps* l'a évoquée sous la plume de M. Yelmarc Roulet, sous le titre « Fédéralisme en déséquilibre » : « Même s'il a montré sa pertinence depuis 170 ans, le modèle du fédéralisme suisse montre des faiblesses croissantes. [...] La 5^e Conférence nationale sur le fédéralisme, qui dresse ces jours à Montreux une sorte

d'état de la nation confédérale, met en lumière tant les insuffisances du système que la difficulté de retoucher une mécanique aussi délicate. [...] La prise en compte institutionnelle de la Suisse urbaine, à travers un statut réservé aux villes, une réforme du Conseil des Etats assurant leur présence ou toute autre solution, reste un enjeu crucial face auquel il ne faut pas baisser les bras. »

Le travail du journaliste ne consiste pas à relater des faits réels, mais à créer des faits pédagogiques. M. Roulet n'avait nul besoin de venir à Montreux et d'écouter les interventions des uns et des autres. Il savait déjà ce qu'il voulait y entendre.

P.-G. B.

Tous égaux, tous exclus

Il est possible que, grâce à quelque chercheuse en psycho-linguistique devenue *chefe* du bureau de l'égalité, les élèves vaudois goûtent bientôt aux joies du langage inclusif. En attendant, ils subissent les méfaits de l'école inclusive.

Selon un article de *24 heures* du 8 novembre, l'école inclusive épuise les profs de l'école primaire (1 à 8P). Le journaliste Vincent Maendly résume un rapport du Syndicat des services publics (SSP). Au prix de problèmes organisationnels et humains insolubles, la loi oblige les enseignants à accueillir les élèves souffrant de troubles graves, dont se souciaient naguère des institutions spécialisées. *Les conditions de travail se dégradent*, dit Julien Eggenberger, président du SSP Vaud. Les enseignants débutants se résignent assez vite à un temps partiel ou refusent les maîtrises de classe. *L'école inclusive n'explique pas seule l'usure*, apprend-on à la fin de l'article, *l'évolution du métier tient beaucoup à des facteurs extérieurs à l'école, d'ordre sociétaux* (sic, réd). *Ce ne sont plus les mêmes élèves, plus les mêmes parents qu'il y a trente ans. Même s'ils restent très minoritaires, de plus en plus d'enfants sans trouble particulier ont des problèmes de comportement à même de faire exploser la classe.*

Pour remédier au problème, le SSP propose de multiples mesures que nous ne discuterons pas ici. La LPS (loi sur la pédagogie spécialisée) entrant en vigueur en août 2018 permettra, paraît-il, des améliorations.

Au cours de l'article, un aveu se glisse soudain: *le canton de Vaud a rattrapé son retard dans le domaine de l'école inclusive, une philosophie qui n'est du reste pas critiquée dans son principe.*

A ce stade-là, nous recourons à trois maximes qui s'appliquent parfaitement aux affaires scolaires.

Il faut toujours dire ce que l'on voit, surtout il faut toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit, dit Péguy. Sur ce point, le SSP fait à peu près son travail. Il accepte les témoignages unanimes de ses membres sans les atténuer, à part le mot «très» dans *très minoritaires*. Il ne se soumet pas à l'idéologie au point de rester aveugle à d'évidentes difficultés ou de disqualifier ceux qui en font état.

Une maxime attribuée à Bossuet nous apprend que *Dieu se rit de la créature qui déplore les effets dont elle hérite les causes*. Se conformant à l'opinion de l'officialité dans son ensemble, le SSP, même s'il constate un risque de naufrage, ne remet pas en cause le principe de l'école inclusive, car celui-ci est porté par un courant irrésistible, l'égalitarisme, qui détruit l'école vaudoise depuis des décennies. Quels que soient les obstacles auxquels maîtres et élèves se heurtent, certaines promesses illusives doivent être tenues. Tout élève a droit d'accéder à l'enseignement supérieur. L'échec est intolérable durant l'école obligatoire. Il ne saurait résulter que d'erreurs didactiques, de troubles psychologiques qu'on peut soigner, de conditions sociales défavorables que l'institution corrige et compense. L'école est le lieu du *vivre-ensemble*. Il est inadmissible de discriminer les enfants sur la base de prétendus handicaps, dons ou capacités imaginaires et de les répartir en sections, voies ou niveaux *stigmatisants*. Les inégalités têtues sont gérées selon les principes peu convaincants de la pédagogie différenciée, dans les classes les plus hétérogènes possible.

Si l'on ne met pas en question la «philosophie» égalitaire régnante, si l'on poursuit dans la même direction sous le prétexte connu qu'on rencontre des difficultés parce qu'on ne va pas assez loin, l'école atteindra une sorte d'égalité très particulière, l'égalité dans le malheur et l'exclusion. Les enfants lourdement handicapés ne seront pas aidés; les élèves abandonnés par leur famille ne seront pas éduqués; les bons élèves s'ennuieront; ils ne recevront pas la nourriture intellectuelle à la hauteur de leur appétit; les parents fortunés recourront toujours plus aux cours privés, voire à la tricherie, le travail étant exécuté par des répétiteurs à la place des enfants; les échecs, plus douloureux, seront remis à plus tard; les cas d'épuisement professionnel des enseignants se multiplieront; certains

d'entre eux se détourneront de la profession.

L'école renonce peu à peu à enseigner des disciplines et à en assurer la maîtrise. Elle s'est donnée une mission plus exaltante. Elle veut «changer les mentalités», corriger les injustices, interdire toute discrimination, se préoccupant pour la galerie de différences réduites à l'insignifiance.

En fait, l'école inclusive exclut. Afin de faire régner une égalité chimérique, elle maltraite tous ceux qui se distinguent pour de bonnes ou de mauvaises raisons. Les objectifs prétendument *généreux* de la philosophie inclusive sont en réalité nuisibles.

Troisième maxime: *Qui veut faire l'ange fait la bête.*

Jacques Perrin

Après le 500^e anniversaire de la Réformation

L'année du 500^e anniversaire de la Réformation s'achève. Nombreuses et variées ont été les manifestations qui l'ont marquée. Expositions, cultes spéciaux, pièces de théâtre, etc. l'ont ponctuée depuis un an, avec une variété étonnante. Il est impossible d'en dresser la liste. Nous soulignerons néanmoins deux événements théâtraux qui ont remporté un très vif succès parfaitement mérité: le spectacle «Luther à table» dans lequel trois acteurs, représentant les diverses facettes de la personnalité du réformateur, partageaient une choucroute et des propos pour le moins non conformistes; et «Painting Luther», de la Compagnie de la Marelle, qui propose encore quelques représentations en décembre et en janvier.

La radio et la télévision se sont intéressées à l'événement et ont produit des reportages de qualité. L'anniversaire n'a pas passé inaperçu. Ce fut aussi l'occasion de rappeler tout ce que la Réforme protestante avait apporté à la civilisation occidentale: goût du travail bien fait, responsabilité personnelle face à la vie, liberté dans des choix assumés, développement de l'instruction, études savantes et commentaires sur les textes bibliques, œuvres musicales, recherche scientifique, etc.

On a moins souvent mentionné les guerres, exactions, divisions politiques et tensions entre Eglises rivales que le mouvement réformé et la réaction catholique ont causées jusqu'au XX^e siècle dans tous les pays européens. Gardons à l'esprit ce bilan contrasté.

Et après cette année 2017? A notre époque de mixité religieuse, de scepticisme ambiant et de fanatisme, les Eglises auraient tort de laisser le soufflé retomber. L'intérêt que les médias ont manifesté à l'égard du protestantisme devra être maintenu. Et ce n'est pas sans une certaine malice que frère Aloïs de Taizé, présent à la Cathédrale dimanche 5 novembre, a déclaré: «Il faut maintenant se demander ce que nous devons à l'Eglise catholique.» Puis il a affirmé: «Tout ce que nous pouvons faire sous le même toit, faisons-le sous le même toit.»

Le mouvement œcuménique continue à produire ses effets; dans le Canton, les Eglises réformée et catholique col-

laborent harmonieusement sans doute, mais tout pourrait se développer encore mieux. Dans cette collaboration, il ne faut pas sous-estimer les communautés évangéliques, nombreuses et vivantes. L'ouverture de la Haute Ecole de théologie, à Saint-Légier en septembre dernier, marque une étape qui ne va pas sans difficultés nouvelles, mais il est impossible de faire comme si elle n'existait pas. Avec ses douze professeurs et ses huitante étudiants, la HET-Pro («protestante, professante, professionnalisante») devient un pôle incontournable, même si pour le moment les fronts semblent figés.

Signalons un guide riche et solide pour progresser dans la réflexion et l'action œcuméniques: *Pour que plus rien ne nous sépare...*, *Trois voix pour l'unité* (Cabédita, 2017), travail commun de trois personnalités, l'une catholique, l'abbé Claude Ducarroz, la deuxième réformée, le pasteur Shafique Keshavjee, la troisième orthodoxe, Noël Ruffieux. Dossier volumineux, mais sans jargon et même plaisant à lire, cet ouvrage traite de vingt-quatre thèmes. Après des déclarations d'amour de chaque auteur pour son Eglise, les thèmes sont traités par l'un d'eux, suivis des «échos» des deux autres. En simplifiant la table des matières, mentionnons les huit sujets principaux: Bible et tradition; la communion et l'autorité dans l'Eglise; ministères, épiscopat et papauté; l'Eucharistie; Marie et les saints; mariage, célibat et vie consacrée; l'économie et la politique; la mission et la culture. Les grandes parties du volume se terminent par des déclarations communes sous le titre «Ensemble»: constats des excès et des divisions, mais aussi affirmations de foi et observations admises par tous. Avec lucidité et engagement, les auteurs proposent des terrains d'entente sans ménager les critiques à chaque tradition confessionnelle. L'ouvrage se termine par des «ouvertures» qui partent de rêves et d'images, et par une «Epiclèse finale» où le mot «Ensemble» ponctue chaque alinéa.

Au moment de commencer une nouvelle année ecclésiastique, recommandons la lecture de cette riche réflexion œcuménique à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de nos Eglises.

Yves Gerhard

Réabonnement 2018

Par souci de simplification, nous avons décidé de ne plus encarter le bulletin de versement du réabonnement dans *La Nation*. Nos abonnés reçoivent désormais à leur domicile un courrier accompagné d'un bulletin de versement. Le rappel d'abonnement se fera de même individuellement et par courrier.

Certains de nos lecteurs ont pris l'habitude de payer leur contribution à la période correspondant à celle de la conclusion de leur premier abonnement. Ils ne recevront pas d'autre courrier que ceux que nous mettrons prochainement sous pli. Nous les remercions de leur contribution.

Abonnement électronique

Il est par ailleurs toujours possible de s'abonner à la version électronique de *La Nation*. Il suffit pour cela d'envoyer à notre secrétariat vos coordonnées postales et électroniques. Un lien vers la maquette en PDF de notre journal vous sera alors envoyé par courriel chaque vendredi de parution.

La presse d'opinion vaudoise témoigne de la vivacité intellectuelle de notre Canton. Soutenir *La Nation* revient à réaffirmer la force de l'argumentation, l'importance de la discussion, conditions de l'éclairage de la vérité. Cette idée nous anime depuis 1931, pour le bien commun du Pays de Vaud.

Programme des Entretiens du mercredi

La saison d'automne des Entretiens du mercredi s'achève cette année par des conférences consacrées à des sujets plutôt philosophiques, couronnées par le désormais traditionnel apéritif de Noël. Celui-ci permettra assurément d'apaiser les esprits, tout échauffés par les intenses discussions de la saison écoulée...

Prochains rendez-vous:

29 novembre 2017: **La prédestination**, avec M. Laurent Paschoud.

6 décembre 2017: **L'interdit et la crise environnementale**, avec Mme Veronica Frigerio.

13 décembre 2017: **Totalitarisme et vérité**, avec M. Jacques Perrin.

20 décembre 2017: **Apéritif de Noël. Projection du film *Chasselas forever*.**

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Comprendre la Broulangue

Le budget 2018 de l'Etat de Vaud, présenté à fin septembre, prévoit un exercice équilibré avec 9,3 milliards de dépenses et recettes. Ces prévisions, c'est une première, ont essuyé la critique de plusieurs formations politiques vaudoises: voracité du secteur social dénoncée par le PLR, équilibre instable inquiétant l'UDC, manque d'ambition pour protéger le climat regretté chez les Verts. Les socialistes sont les seuls à considérer que le Canton est bien géré.

L'état de grâce de M. Broulis, sauveur des finances du Canton aux yeux de beaucoup de Vaudois, est-il rompu? Les oxymores et demi-vérités servis depuis plusieurs années lors des présentations budgétaires et comptables ne charment apparemment plus la foule. Livrons-nous à une petite analyse des travers répétés de notre grand argentier.

Commençons par le titre de la présentation: pour 2018, c'est «Croissance des charges marquée, mais maîtrisée». C'est tout à fait dans la veine de «Maîtrise des charges: objectif croissance 2% tenu!» (2017), «L'Etat contient son budget et finance ses priorités» (2015), «l'Etat renforce ses prestations» (2014) ou autre «l'Etat répond à la hausse des dépenses sectorielles» (2013). Dans les faits, c'est à chaque fois l'annonce d'une croissance de charges bien supérieure à la croissance conjuguée de la population et du PIB du Canton. L'Etat ne maîtrise en fait pas grand-chose, surtout dans le secteur de l'action sociale, où la progression pour 2018 est proche de 6% (+ 70% en dix ans), ou dans celui de la santé, avec +1,9% en 2018 et + 63% sur la décennie. A

la vue de ces chiffres, on comprend la satisfaction des socialistes vaudois pour ces dépenses prétendument «sous contrôle».

La sous-estimation tant des dépenses que des rentrées est une autre constante des présentations budgétaires. La mouture 2018 n'échappe pas à la règle en prévoyant des dépenses certes en hausse par rapport au budget 2017 (+231 millions ou 2,5%), mais inférieures aux comptes 2016 (-104 millions ou 1,2%). Les dépenses de l'Etat n'ayant jamais enregistré de baisse au cours de ces vingt dernières années, nous prévoyons que les dépenses 2018 passeront la barre des 10 milliards, soit un dépassement de quelque 500 millions relativement au budget.

Même sous-estimation du côté des recettes: la hausse de 2,5% prévue en 2018 compense exactement celle des dépenses, mais la valeur au budget se situe 296 millions ou 3,0% en-dessous des rentrées 2016! Même si nous suivons M. Broulis lorsqu'il prévoit une stagnation de l'imposition des personnes morales et une hausse modérée de l'imposition des personnes physiques, nous prédisons, avec la juteuse part au bénéfice de la BNS, quelque 10,2 milliards de rentrées effectives en 2018. Il devrait donc rester près de 200 millions à l'Etat pour des écritures extraordinaires, aiguïser les appétits des tenants de l'Etat social, ou – on peut rêver – réduire les impôts.

L'Etat a en revanche à nouveau les yeux plus gros que le ventre en matière d'investissements. L'historique

des cinq dernières années montre une capacité à la dépense à 80% des budgets initiaux pour les investissements bruts. 2017 n'échappe pas à la règle, puisque l'estimation de mai dernier était de 6% inférieure au budget. Pour 2018, nous prévoyons au mieux 380 millions d'investissements bruts sur les 429 inscrits au budget.

Quel intérêt y a-t-il à présenter des budgets systématiquement sous-estimés pour le ménage courant de l'Etat et surestimés pour les investissements. Ne pouvant croire à l'incompétence des comptables de l'Etat, il faut conclure à une manœuvre tactique, mais laquelle? Camoufler les rentrées trop grassouillettes à la voracité de la gauche? Dans les faits, celle-ci se contente très bien de la situation actuelle puisque, sur ces dernières années, les hausses de la facture sociale ont été payées et la Caisse de pensions de l'Etat re-capitalisée sans déficit aucun. Est-ce pour éviter de réveiller la droite et les

contribuables sur la lourdeur de la fiscalité? Au vu des réactions concernant le budget 2018, le subterfuge semble avoir atteint ses limites.

Comptablement parlant, les chiffres du budget 2018 réinterprétés dans cet article sont excellents. Politiquement, ils font toutefois apparaître deux problèmes structurels. Le premier concerne la croissance sur-proportionnelle des coûts de fonctionnement, surtout dans le domaine santé-social, alors que nous surfons sur une vague de croissance économique très proche du plein emploi. Si l'économie venait à tousser, le Canton devrait simultanément faire face à une hausse des charges et une stagnation, voire une réduction des rentrées fiscales. Le second concerne la part encore trop modeste consacrée aux investissements. Le développement des infrastructures n'est à nos yeux pas en phase avec l'ambition du Canton d'accueillir un million d'habitants d'ici quelques années.

Cédric Cossy

Les oxymores et demi-vérités ne charment apparemment plus la foule.

Quand les progressistes visionnaires découvrent les vertus de la frilosité

Le fameux secret de Polichinelle vient d'être re-re-révéler par une étude réalisée par la Haute école en sciences appliquées de Zurich: environ 70% des journalistes de la SSR se situent à gauche, voire à l'extrême-gauche – contre environ 62% dans les médias privés.

LE COIN DU RONCHON

Certains individus malins, ou qui feignent de l'être, posent ingénument la question de savoir si cela a de l'importance et si ça influence vraiment la qualité du travail journalistique. *Ne peut-on donc pas avoir des convictions politiques et faire honnêtement son travail?* Nous nous réjouissons déjà de leur poser cette même question la prochaine fois qu'ils s'effaroucheront du rachat d'un quotidien régional par la famille Blocher.

Il faut rendre hommage à ce maître d'histoire qui, enseignant au gymnase de Burier dans les années huitante, disait à ses élèves: «Vous devez être critiques envers tout ce que vous entendez, y compris envers ce que moi je vous dis; je suis de gauche et mes convictions influencent forcément mon point de vue.» Cela démontre qu'il est possible d'être de gauche et très honnête, mais cela souligne aussi que l'objectivité absolue n'existe pas. Le fait qu'une large majorité des journalistes soient de gauche est donc bel et bien problématique.

Pour la SSR, financée de force par tous les citoyens, cette étude allemande tombe particulièrement mal, au

moment où les esprits commencent à s'échauffer sur l'initiative populaire «No Billag». Celle-ci demande la suppression du secteur public audio-visuel en Suisse, essentiellement parce que celui-ci est excessivement cher, mais aussi parce que ses émissions apparaissent comme des vecteurs de manipulation de l'opinion. Le remède proposé est sans doute excessif, car, pour peu qu'on récuse l'individualisme ultra-libéral, l'existence de médias publics n'est pas condamnable dans son principe; on pourrait – on devrait! – imaginer des chaînes publiques à un coût raisonnable, de bonne qualité et politiquement neutres.

Pourtant, cette initiative séduit de plus en plus, non par la force de persuasion de ses partisans (pas toujours très finauds), mais par la maladresse encore plus considérable de ses opposants. De la même manière que les thuriféraires de la libre-circulation des personnes, à force d'être restés hautainement sourds à la grogne populaire, avaient réussi à faire passer l'initiative contre l'immigration de masse en 2014, la très chatouilleuse caste journalistique, qui nous promet les flammes de l'enfer si nous ne lui payons pas ses 1,2 milliard de francs par année, risque bien de pousser le *vulgum pecus* (et quelques autres) à glisser un «OUI» furieux dans l'urne.

A moins bien sûr... que les Suisses ne refusent «No Billag» par crainte des changements trop profonds que pourrait entraîner la disparition de la SSR. Il est assez cocasse d'imaginer que les journalistes qui aiment tant vilipender la frilosité des Suisses pourraient être sauvés *in extremis* par la *résistance au changement*.

Energie jurassienne

Par quel miracle la nature a-t-elle doté d'une telle énergie la population de l'arc jurassien, de Genève à Bâle, et particulièrement du Brassus jusqu'au Creux-du-Van? La douceur évaporée du Lac Léman endort les Vaudois tandis que le Lac de Joux semble au contraire susciter des forces constamment renouvelées. Les manufactures conquièrent le monde entier, sous le signe de marques prestigieuses certes, mais pour beaucoup d'autres dans un anonymat extraordinairement efficace. Et cette activité très diversifiée attire depuis longtemps et comme chacun sait des milliers de frontaliers, signe heureux de la vitalité des Combiens. Ils sont un peu au Pays de Vaud ce que les Catalans sont à l'Espagne (un roi en moins). A la Vallée de Joux on défie les aléas de la conjoncture,

de la mondialisation, de la baisse du franc, etc., comme si la météorologie économique n'avait pas de prise sur elle. Cela suppose un état d'esprit, une force vive, en un mot une énergie qui ne laisse pas de nous étonner, de nous réjouir.

Mais il serait tout à fait erroné de penser que ces qualités ne se retrouvent que dans le monde des affaires, de l'industrie et de la mécanique de précision. Allez vous promener par un beau jour d'hiver, et même par un très mauvais jour, sur le plateau des Rasses: des dizaines de kilomètres de pistes dans un désert blanc marqué par le noir des forêts, dégagées soigneusement dès les premières heures du jour, et qui le resteront jusqu'à ce qu'il reste encore quelques centimètres de neige! Cela suppose un engagement et un travail gigantesque, des investissements considérables en machines... qui ne sont jamais en panne, des centaines, des milliers d'heures consacrées à cet aménagement constant et... non subventionnées! Et si la neige fait défaut, comme par exemple entre le 15 novembre 2016 et le 11 janvier 2017, on garde le sourire, le sourire qui cache et qui révèle l'énergie des hommes du cru.

D. Laufer

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédérique Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges